



Ligue de Bretagne d'Aviron



Budget prévisionnel – Saison 2012

Après validation par le Comité de direction du 06/12/11, les propositions budgétaires sont les suivantes :

- Ressources propres :
 - o Cotisations : A nombre de clubs adhérents constants, le Codir propose de laisser la part fixe des clubs à 130 € et la part variable à 2 €. En pj : Tableau des cotisations par club.
 - o Part licences FFSA : en baisse de 5 % liés à la baisse du nombre d'adhérents
 - o Produits stages : le Codir propose de passer à 22 €(en pj : tarifs saison 2012) la participation par jour par rameur
 - o Produits compétitions (coupes de France) : Tarif 50 € pour la rivière et 25 € pour la mer.

- - Subventions de fonctionnement : 3% de progression

- Frais de déplacements :
 - o Stabilité sauf pour les frais de commission « Loisirs » lié aux frais de déplacements liés à l'organisation du tour de Bretagne

- Charges de fonctionnement :
 - o Mer : 5 manches programmées, coupe de France à Cherbourg
 - o Rivière : Frais stables sauf pour les stages (-4 % par mutualisation des effectifs)
 - o Stabilité des autres dépenses